

PP 13 26/03/2013

Retraite complémentaire Un texte déséquilibré pénalisant les classes moyennes

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

La CFE-CGC ne signera pas le texte du 13 mars 2013 sur les retraites complémentaires !

Il s'agit d'un **texte non sécurisé** qui fait supporter tous les efforts aux actifs et aux retraités en continuant d'affaiblir le niveau des retraites.

Laisser croire que l'accord préserverait les petites pensions n'est qu'un habillage grossier destiné à faire passer la pilule à tous les retraités et salariés du secteur privé.

Il s'agit d'un **texte déséquilibré** qui impose un sacrifice supplémentaire aux classes moyennes, notamment le personnel d'encadrement, qui contribuent de plus en plus fortement aux efforts de solidarité et ne peuvent accepter une mécanique infernale visant à baisser leurs droits au travers la remise en cause des fondamentaux (prestations sociales, allocations familiales, fiscalité...)

Ce texte se situe dans la ligne droite de l'accord du 18 mars 2011 qui fait l'objet d'un contentieux et d'un recours de la CFE-CGC devant le TGI et le Conseil d'État.

La CFE-CGC dénonce une tendance à l'écrasement des prestations, à l'alignement des droits par le bas, mais aussi à l'augmentation des prélèvements pour les classes moyennes.

C'est un **texte à visée limitée** qui amortit un peu le déficit à horizon 2017 mais qui ne résout en rien les déséquilibres de financement à moyen terme !

La CFE-CGC n'accepte pas de s'associer à une entreprise de démolition ayant pour cible ceux qui portent l'ascenseur social et la vraie valeur du travail !

Service Communication
Pierre Jan
☎ : 01 55 30 12 92
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : pierre.jan@cfecgc.fr